

L'association au cours de l'année écoulée

19 juin 2023

Éditorial

Madame, Monsieur, chère lectrice, cher lecteur,

Ces dernières années, notre conception de la sécurité a fortement évolué, ceci à plusieurs niveaux. Ce que nous avons longtemps accepté comme allant de soi est aujourd'hui caduc. En Ukraine, la guerre fait rage, avec son lot de souffrances indescriptibles pour les personnes concernées et de réfugiés. Les répercussions de ce conflit sur l'approvisionnement alimentaire se font sentir jusqu'en Afrique.

L'approvisionnement énergétique en Europe est remis en question et l'inflation grandissante touche la population et aussi l'économie. Notre réalité quotidienne est aujourd'hui marquée par des incertitudes et des difficultés auxquelles nous ne nous attendions pas il y a quelques années encore. Certes, la pénurie d'électricité redoutée pour l'hiver 2022/2023 n'a pas eu lieu. Mais le risque demeure. Le potentiel de dommages de ce risque majeur pour l'économie suisse est immense. Du point de vue du secteur de l'assurance, une démarche proactive s'impose : pour être en mesure de résister, il va falloir bien se préparer. Ce principe vaut pour chaque risque, pour chaque entreprise – et pour l'économie dans son ensemble.



L'industrie de l'assurance contribue de manière non négligeable à la résistance financière – ou, pour employer des termes à la mode – à la résilience des acteurs économiques. Pour pouvoir travailler correctement, nous avons besoin de conditions d'exercice appropriées. Afin d'exploiter pleinement son potentiel et de participer à la prospérité du pays, le secteur de l'assurance est tributaire de conditions d'exercice libérales propices au bon fonctionnement du marché. Elles sont garantes de sa capacité de réaction aux développements futurs, ceci dans l'intérêt de notre clientèle, et de l'attractivité de ses offres. À cet égard, la numérisation illustre la rapidité et l'intensité de la transformation des besoins et des exigences. Les assureurs doivent être en mesure de développer des offres et des processus numériques, ce qui n'est possible dans un délai raisonnable qu'en s'appuyant sur une réglementation mesurée et efficace.

Il convient aussi d'adapter la prévoyance professionnelle à l'évolution du contexte social et économique. C'est dans l'intérêt des assurés. Le système des trois piliers est équilibré, ce concept a fait ses preuves. Il répartit les charges et favorise la diversification des risques. Il faut continuer de construire sur cette base. Avec la réforme du premier pilier, une première étape a été franchie. Le Conseil national et le Conseil des États ont également approuvé la réforme de la prévoyance professionnelle. Ils se sont accordés sur un train de mesures équilibré qui constitue un bon compromis et participe largement à la réduction de la

redistribution indésirable des personnes actives vers les bénéficiaires de rentes ainsi qu'à la modernisation de la prévoyance professionnelle. L'élément-clé de cette réforme consiste dans l'abaissement du taux de conversion LPP de 6,8 à 6,0 pour cent. À l'heure actuelle, ce dernier est bien trop élevé dans la mesure où l'espérance de vie n'a cessé de s'allonger ces dernières décennies. L'inflation et les perspectives conjoncturelles n'atténuent pas non plus le besoin de réformes. Le renforcement parallèle du processus d'épargne compense l'abaissement du taux de conversion LPP et améliore la situation de prévoyance des personnes actives à bas salaires – en général, les jeunes et les personnes travaillant à temps partiel.

Du changement aussi au sein de notre association : Rolf Dörig remettra son mandat fin juin 2023 après six ans d'exercice. Le comité a proposé Stefan Mäder comme nouveau président de l'ASA en vue de son élection lors de l'assemblée générale du 30 juin 2023.

Urs Arbter, directeur de l'Association Suisse d'Assurances ASA

Sans les assurances, rien ne va

L'importance économique de l'assurance privée est immense. Elle génère 3,8 pour cent du produit intérieur brut de la Suisse et compte au nombre des branches économiques les plus performantes et les plus génératrices de valeur ajoutée. Avec à peine 26,8 milliards de francs, 43 pour cent de la valeur ajoutée brute du secteur financier est à mettre au crédit des assureurs privés.

En tant qu'assureurs directs et réassureurs, ils versent des prestations en cas de dommages matériels, de maladie et d'accident, à la retraite ou encore au décès de la personne assurée. Par ailleurs, ils règlent jour après jour 139 millions de francs en moyenne à leurs assurés au titre d'indemnisations de sinistres et de rentes. Les assureurs mettent ainsi le particulier à l'abri de la misère sociale ou préservent les entreprises de la ruine – et contribuent dans le même temps à l'accroissement de la création de valeur de l'économie et de la société. Forts de leur expertise dans la couverture des risques et la prévention des sinistres, les assureurs privés assument une responsabilité économique.

En outre, les compagnies d'assurances relèvent des plus gros investisseurs sur le marché suisse comme à l'étranger. Elles construisent des logements, octroient des prêts hypothécaires et soutiennent nombre de start-up. Avec leurs quelque 50 000 collaboratrices et collaborateurs en Suisse, les assureurs sont aussi d'importants contribuables. Ils génèrent trois milliards de francs d'impôts sur les sociétés et sur les revenus. Par ailleurs, le secteur de l'assurance est un employeur attractif et propose à ses collaborateurs et collaboratrices des offres de formations initiales et continues novatrices et en adéquation avec les besoins du marché.

Les assureurs privés contribuent pleinement à la stabilité du système économique et à la prospérité de la Suisse. C'est la raison pour laquelle l'Association Suisse d'Assurances s'engage en faveur d'une évolution durable de ce secteur et de ses sites.

Entretien avec le président Rolf Dörig

Lors de l'assemblée générale 2023, Rolf Dörig quitte la présidence de l'ASA. Pendant son mandat, la notion de sécurité a profondément évolué aux yeux de la société du fait de la pandémie. Le besoin d'une réforme de la prévoyance vieillesse demeure d'actualité.

plus